

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de

Gouvernementaire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des

tarifs des sépulture pour l'année 2025.

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'obtenir une concession cinéraire relative aux sépulture de [REDACTED]

La concession cinéraire est attribuée à [REDACTED] à l'effet d'y faire la sépulture familiale

relative

Article 1er. Cette concession cinéraire est attribuée à [REDACTED] pour une durée de 10 ans,

renouvelable à [REDACTED] et jusqu'à [REDACTED]

Article 2. La concession cinéraire est attribuée au titre d'une concession familiale

Article 3. Lors d'un décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une

seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession cinéraire

peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une

personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs

sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par

une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

décès d'une personne, la concession cinéraire peut être formée par une seule

sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un décès d'une personne, la concession

cinéraire peut être formée par une seule sépulture ou plusieurs sépulture, ou d'un

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 97_3

1 DOCUMENT - Publié le 11 Mars 2025



DEC_FUNER_97_3_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 328,8 Ko)



TÉLÉCHARGER